

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP 2022-53

TVX2022-03 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES ALVÉOLES 17B1 ET 17B2 DE L'ISDND DE MONFLANQUIN – 3 LOTS – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n° DL2021_09/02 du 21 septembre 2021 donnant délégations au Président, notamment en matière de marchés publics,

Vu l'estimation des besoins, conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence,

Vu le marché PI2021-02 Maitrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des alvéoles 17b1 et 17b2 du casier n° 17b de l'ISDND de Monflanquin avec le bureau d'études EODD INGENIEURS CONSEIL en date du 24 septembre 2021 et notifié le 21 octobre 2021,

Vu la consultation TVX2022-03 Travaux de construction et de réhabilitation des alvéoles 17b1 et 17b2 de l'ISDND de Monflanquin, comprenant 3 lots (Lot n° 1 Travaux de terrassement, de gestion des lixiviats et de VRD – Lot n° 2 Travaux d'étanchéité – Lot n° 3 Travaux de gestion du biogaz) publiée sur le profil acheteur du syndicat ValOrizon et sur le site BOAMP le 2 août 2022 avec un délai limite de remise des offres fixé au 15 septembre 2022 à 12h00,

Considérant qu'au terme du délai limite de remise des offres, 11 plis ont été reçus (2 plis pour le lot n° 1, 5 plis pour le lot n° 2 et 4 plis pour le lot n° 3),

Considérant le rapport d'analyse des offres réalisé suivant les critères d'attribution des offres :

- Valeur technique : 60%,
- Prix des prestations toutes tranches : 40%,

Considérant la demande de précision effectuées à l'ensemble des entreprises soumissionnaires en date du 3 octobre 2022 avec un retour de réponse pour le 7 octobre 2022,

Considérant le rapport d'analyse des offres du MOE en date du 18 octobre 2022,

Le maître d'œuvre propose au Pouvoir Adjudicateur de retenir les offres des candidats apparues comme solution technique et financière correspondant le mieux aux besoins du Syndicat pour les lots :

- N° 1 : Groupement BUESA / Lyonnaise d'Environnement et de Services,
- N° 2 : Groupement BUESA / H2O Environnement,
- N° 3 : Groupement GEOBIO / GETECH,

Le Président,

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir dans le cadre du marché TVX2022-03 Travaux de construction et de réhabilitation des alvéoles 17b1 et 17b2 de l'ISDND de Monflanquin, comprenant 3 lots, les sociétés suivantes :

Lots	Entreprises	Montants
Lot n° 1 Travaux de terrassement, de gestion des lixiviats et de VRD	<p>Groupement BUESA / Lyonnaise d'Environnement et de Services</p> <p><u>Mandataire</u> : BUESA</p> <p>Siège social : rue René Gomez CS 20684 – 34535 BEZIERS Cedex</p> <p>Agence effectuant les travaux : 117 rue Monnet – 33710 TAURIAC</p> <p><u>Cotraitant</u> : Lyonnaise d'Environnement et de Services 1285 route de Lyon – Le Grand Laval 69210 BULLY</p>	<p>1 918 839.25 € HT</p> <p>TF : 1 753 924.25 € HT</p> <p>TO : 164 915.00 € HT</p>
Lot n° 2 Travaux d'étanchéité	<p>Groupement BUESA / H2O Environnement</p> <p><u>Mandataire</u> : BUESA</p> <p>Siège social : rue René Gomez CS 20684 – 34535 BEZIERS Cedex</p> <p>Agence effectuant les travaux : 117 rue Monnet – 33710 TAURIAC</p> <p><u>Cotraitant</u> : H2O ENVIRONNEMENT</p> <p>Siège social : 21 route de la Dombes 01800 SAINT ELOI</p> <p>Agence effectuant les travaux : ZA de Revorchon – 1 rue de Vaucanson 38230 CHAVANOZ</p>	<p>469 935.60 € HT</p> <p>TF : 320 672.00 € HT</p> <p>TO : 149 263.60 € HT</p>
Lot n° 3 Travaux de gestion du biogaz	<p>Groupement GEOBIO / GETECH</p> <p><u>Mandataire</u> : GEOBIO SAS</p> <p>137 rue Claude Balbastre – CS 70077 34079 MONTPELLIER Cedex 03</p> <p><u>Cotraitant</u> : GETECH</p> <p>Siège social : 55, avenue René Cassin 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE</p> <p>Agence effectuant les travaux : 4, avenue de la Mouyssaguese 31280 DREMIL-LAFAGE</p>	<p>139 560.00 € HT</p> <p>TF : 91 780.00 € HT</p> <p>TO : 47 780.00 € HT</p>

- Article 2 : **PRÉCISE** que le marché est passé pour une durée indiquée par le candidat dans son dossier d'offre et pour chacun des lots de :
 - **N° 1** : 7 mois pour la tranche ferme et 3 mois pour la tranche optionnelle courant de la date de l'ordre de service établissant la date de démarrage de la période des travaux de chaque tranche jusqu'à la date de réception des travaux (la durée de la période de la préparation est de 1 mois pour la tranche ferme et de 3 semaines pour la tranche optionnelle) ;

- N° 2 : 2.5 mois pour la tranche ferme et 2 mois pour la tranche optionnelle courant de la date de l'ordre de service établissant la date de démarrage de la période des travaux de chaque tranche jusqu'à la date de réception des travaux (la durée de la période de la préparation est de 1 mois pour la tranche ferme et de 3 semaines pour la tranche optionnelle) ;
 - N° 3 : 2 mois (7 semaines) pour la tranche ferme et 2 mois (7 semaines) pour la tranche optionnelle courant de la date de l'ordre de service établissant la date de démarrage de la période des travaux de chaque tranche jusqu'à la date de réception des travaux (la durée de la période de la préparation est de 1 mois pour la tranche ferme et de 3 semaines pour la tranche optionnelle) ;
- Article 3 : **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au BP 2022 et suivants;
- Article 4 : **PRÉCISE** que le marché sera signé et notifié aux groupements suivants :
- N° 1 : Groupement BUESA / Lyonnaise d'Environnement et de Services,
 - N° 2 : Groupement BUESA / H2O Environnement,
 - N° 3 : Groupement GEOBIO / GETECH.

Fait à Damazan, le 10 novembre 2022

Le Président,

Michel MASSET